



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Le projet

Éducatif

de l'académie de Créteil

Et si on parlait de sécurité et de citoyenneté aujourd'hui?

 La SNCF est une entreprise engagée depuis longtemps auprès des jeunes. Dans le cadre de son partenariat avec l'Education nationale*, elle intervient dans les classes pour sensibiliser les enfants et les adolescents à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports ferroviaires.

 Pour les élèves, cette animation est l'occasion d'engager une réflexion collective sur les conséquences des comportements à risque ou inciviques.

Les interventions sont réalisées par des agents SNCF volontaires, habitués à dialoguer avec les jeunes.



- Favorisant le dialogue et l'interactivité, les activités s'appuient sur des outils pédagogiques adaptés à chaque catégorie d'âge : films, livrets et fiches d'activités, fiches-jeux... tout est fait pour maintenir l'intérêt des élèves.
- Pour organiser des interventions dans votre établissement, écrivez-nous : ims@sncf.fr

« Voyageur et citoyen » c'est aussi :

un concours national et un centre de ressources dédié aux enseignants.

Pour en savoir plus : sncf.com/enseignants

* une convention nationale a été signée le 13 juin 2006 entre la SNCF et le ministère de l'Éducation nationale

Programme
pédagogique
"Voyageur et citoyen"
pour les élèves
de primaire, collège,
lycée et lycée
professionnel



Le mot du Recteur	1
Le projet académique : notre feuille de route	6
Le projet éducatif de l'académie de Créteil : priorité du programme "Citoyenneté"	7
Fiches 1: Réussite	
1 - L'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences	8-9
2 - L'obligation scolaire et la lutte contre le décrochage	10
3 - L'accompagnement éducatif	11
Fiches 2: Équité	
1 - L'aide au projet personnel et l'amélioration de l'image de soi	12-13
2 - L'accueil et la sécurité de chacun	14-15
3 - La participation et la vie démocratique dans l'établissement	16-17
Fiches 3 : Solidarité	
1 - La classe, lieu de vie et de valeurs	18
2 - Des personnels médicaux et sociaux pour aider les élèves	19
Les élèves en Europe et dans le monde	20
3 - Le développement des partenariats	21

le mot du Recteur

L'École de la République a pour fondement la transmission des savoirs mais aussi l'éducation de la personne. C'est pourquoi, conformément à l'objectif fixé par le programme "citoyenneté" du **Projet académique**, en concertation avec toute la communauté éducative, l'académie vient de se doter d'un **Projet éducatif de l'académie de Créteil** qui pose des priorités et des orientations de travail pour les projets de vie scolaire des établissements. Pour atteindre leurs objectifs, ces actes supposent une cohérence et un suivi et doivent être désormais l'affaire de **toute la communauté scolaire**.

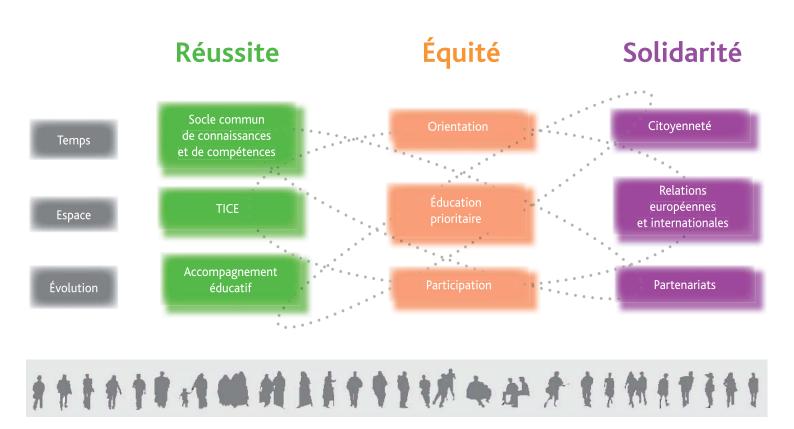
A l'origine de ce **Projet éducatif**, il y a le **Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté**. Le CESC constitue une instance de réflexion et d'observation, un lieu de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des diverses missions : éducation à la vie scolaire et aux actions citoyennes, à la santé, prévention contre la violence et l'exclusion... La force de chaque CESC au sein de l'établissement permettra la mobilisation de tous les acteurs de l'établissement au service des enjeux éducatifs, de plus l'existence d'un CESC académique favorisera l'impulsion et la coordination générales.

Ainsi, les règles de vie et les pratiques de l'établissement doivent être connues, compréhensibles et appliquées par tous dans l'équité et la solidarité. Elles se réfèrent aux valeurs républicaines et aux principes réglementaires qui régissent l'École tout en s'adaptant aux changements de la société et aux besoins nouveaux de nos élèves. L'École est également responsable devant la Nation des temps et continuité d'apprentissage des futurs citoyens. Pour ce faire elle doit mettre en place des dispositifs contre l'absentéisme et le décrochage scolaire. L'École est ouverte aux évolutions technologiques, elle est soucieuse de lier des partenariats divers, d'ouvrir ses élèves à l'Europe et au monde, autant de gages de réussite dans la société de demain.

Je compte sur la vaillance, le dynamisme et l'esprit d'équipe qui caractérisent cette académie et tous ses acteurs pour mener à bien ce projet ambitieux qui, à terme, doit permettre à chaque élève d'élever son niveau de formation, de s'épanouir dans son entourage éducatif, social et professionnel, enfin d'exercer pleinement, dans toutes ses dimensions et à tous les niveaux, son statut de citoyen.

Jean-Michel Blanquer Recteur de l'académie de Créteil Chancelier des Universités

Le projet académique : notre feuille de route



Élèves, parents, personnels enseignants et administratifs, partenaires et collectivités locales

Le projet éducatif de l'académie de Créteil: priorité du programme "Citoyenneté"

	Réussite	Équité	Solidarité
Dans la classe	 Faire de l'acquisition du socle commun, particulièrement pour les piliers 1, 4, 6,7, une exigence commune et partagée. Faire de la tenue des élèves en classe un outil/un objet d'éducation. Faire de la conduite de la classe un levier pédagogique et éducatif. Accroître le temps d'enseignement : redonner aux exclusions de cours leur caractère exceptionnel. 	 Favoriser le projet personnel de l'élève et l'amélioration de l'image/estime de soi grâce au coaching, au tutorat Personnaliser les parcours et l'aide aux élèves à besoins éducatifs particuliers (dont les élèves handicapés). 	 Faire de la classe un lieu de vie et de travail porteur de valeurs. Promouvoir un comportement citoyen, responsable et solidaire. Assurer l'appropriation des repères fondateurs de la République française.
Dans l'établissement	 Assurer l'obligation scolaire. Prévenir et traiter le décrochage. Favoriser la réussite des élèves grâce au fonctionnement global de l'établissement. 	 Développer des Équipes Relais Mobiles Académiques (ERMA) d'aide aux établissements. Accueillir les élèves et assurer la sécurité de chacun dans le cadre d'un plan de prévention des violences (lutte contre la violence concrète en récréation, les jeux dangereux). Valoriser le règlement intérieur et le projet éducatif partagé. 	 Favoriser l'action des personnels médicaux et sociaux. Promouvoir l'ouverture de l'établissement et des élèves à l'international.
L'établissement dans son environnement	Renforcer toutes les dimensions de l'accompagnement éducatif en collège et en lycée.	 Construire la participation et la vie démocratique dans l'établissement. Favoriser la communication interne et externe. Assurer la participation des élèves et des parents à la vie de l'établissement et à la vie associative. 	 Développer le partenariat et mettre en œuvre des conventions avec : les conseils généraux et régionaux ; les mairies ; la Police ; la Gendarmerie ; la Justice.

L'acquisition du socle commun

Dans la classe

Dalis la Classe		
Objectifs	Actions établissement	Évaluation-indicateurs
Faire de l'acquisition du socle co	mmun - notamment piliers 1, 4, 6, 7 - une exigence commune et par	rtagée
Construire le socle, tout le socle! La classe est un lieu d'apprentissage, de formation et de vie devant permettre à l'élève d'agir en citoyen responsable et solidaire	 Mobiliser le conseil pédagogique pour intégrer cette réflexion lors de l'actualisation du projet d'établissement. Faire de la construction de l'autonomie une réflexion partagée par tous les acteurs de l'établissement. Penser l'établissement comme un "établissement ressource" pour l'élève (politique documentaire, Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté "CESC"). 	Analyse d'un échantillon académique (piliers 6 et 7 : activités- évaluation)
Construire l'autonomie constitue, pour chacun, un enjeu majeur qui nécessite mobilisation de connaissances, mise en œuvre de capacités permettant d'effectuer un travail personnel, de maîtriser des compétences info-documentaires, de maîtriser la langue et les langages, les TICE	 Sensibiliser les IPR- inspections croisées. Promouvoir animations et formations centrées sur ces problématiques. Sensibiliser les établissements : intervention en réunion de district ou de bassin. Procéder à un suivi d'établissements sur la formation et l'évaluation des piliers 6 et 7 du socle. Analyser l'implication des enseignants et des personnels de vie scolaire. 	Exploitation des inspections et des visites pour analyser les pratiques du terrain
Articuler travail dans la classe et travail hors la classe L'enseignement ne se réduit pas au cours! La capacité d'engager un travail personnel est essentielle pour garantir l'efficacité des apprentissages à court et à moyen terme. La réflexion sur le travail hors la classe part donc de la classe pour s'interroger sur ses prolongements.	 Réunir le conseil pédagogique pour engager une réflexion sur l'articulation du travail dans la classe et hors la classe. Penser l'établissement comme un lieu favorisant un travail personnel de qualité (permanences, accès au CDI, renforcement de l'encadrement du travail hors la classe). Développer le lien entre professeur principal/CPE ou surveillant chargé du suivi d'un niveau de classe. Former/sensibiliser les surveillants. Homogénéiser les exigences des adultes de l'établissement au sein de la classe. Organiser des visites d'établissements pour analyser la qualité des permanences et du travail hors la classe. Analyser des conseils pédagogiques menés sur ces sujets. 	 Analyse du fonctionnement des permanences lors des visites conseil d'établissement Analyse du fonctionnement des CDI
Faire de la tenue des élèves er	n classe un outil / un objet d'éducation	
Faire de la tenue des élèves en classe, un objet de formation et un outil au service des apprentissages. Cela suppose que tous les adultes de l'établis- sement aient la même exigence et que la règle ne varie pas selon les interlocuteurs	 Engager une réflexion sur l'heure de vie de classe et sur la note de vie scolaire afin de stabiliser les pratiques. Travailler sur le règlement intérieur pour expliciter les exigences comportementales attendues et les rendre accessibles à tous. 	Analyse des modalités de la note de vi scolaire (panel d'établissements)

Poursuivre cette réflexion, qui prend son origine dans la classe (heure de vie de classe), à l'extérieur, dans tout l'établissement	 Intégrer la dimension "tenue en classe" dans les différentes formations. Prendre en compte des capacités comportementales dans les PPRE (Programme personnalisé de réussite éducative). Développer l'expérimentation dans ce domaine (article 34). Constituer un groupe académique de travail (multicatégoriel) sur le règlement intérieur (construction d'outils à disposition des établissements). 	▶ Suivi des PPRE mis en œuvre ; analyse du comportement dans les PPRE mis er œuvre
Faire de la conduite de la class	se un levier pédagogique et éducatif	
Obtenir que la tenue des élèves en classe soit conforme aux attentes et exigences de l'École républicaine constitue en soi un enjeu pédagogique et éducatif d'importance Prendre en compte l'adolescent en tant que personne mais aussi les contraintes qu'implique son statut d'élève Soutenir et accompagner les professeurs et les établissements rencontrant des gestions de classe délicates	 Réfléchir à une procédure d'alerte interne puis externe à l'établissement en cas de difficulté de tenue de classe. Mettre en œuvre un accompagnement ciblé, en interne et en externe, pour aider les professeurs rencontrant des difficultés. (Intervention suivie dans le temps si besoin, protocole d'accompagnement multicatégoriel). 	 Effort réalisé en formation (journées stagiaires) Suivi du nombre et de la nature des interventions pour accompagner les enseignants dans la tenue de classe Bilan annuel de ces difficultés
Assurer un suivi et une aide aux établissements rencontrant des difficultés de tenue de classe constitue une priorité (pour les élèves et les personnels)	on à l'ansaignement : redonner aux evelusions de sours leur s	aractàra avcantiannal
Accionite te temps d'exposition	on à l'enseignement : redonner aux exclusions de cours leur c	aractere exceptionnet
Assurer le droit et le devoir d'instruction, garantir un temps optimal d'exposition à l'enseignement	 Engager une réflexion dans chaque établissement afin de supprimer les exclusions de cours non justifiées (oublis d'affaires, retards etc) et d'assurer la continuité des apprentissages en cas d'exclusion. Adresser une note de cadrage aux chefs d'établissement rappelant le cadre réglementaire et l'enjeu de la fréquentation scolaire. 	▶ Établir un indicateur académique des exclusions de cours
Sanctionner tout comportement fautif, mais n'exclure de cours qu'exceptionnellement (sauf en cas de comportements dangereux, portant atteinte à l'intégrité physique ou morale des élèves ou du professeur, ou lorsque que le fonctionnement de la classe devient impossible)	 Élaborer et suivre des indicateurs mesurant toutes les exclusions de cours (non acceptation d'élèves). Mettre en place un groupe de réflexion académique sur le règlement intérieur pour proposer une base de réflexion aux chefs d'établissement. 	

L'obligation scolaire et la lutte contre le décrochage

Objectifs	Actions établissement	Évaluation-indicateurs
Favoriser la réussite de l'élèv	e : assurer l'obligation scolaire / prévenir et traiter le décroch	age
Assurer l'obligation scolaire Favoriser la présence des élèves et la rendre efficace Assurer le suivi de l'absentéisme et entreprendre une remédiation	 Analyser les facteurs de l'absentéisme chez les élèves de l'établissement pour mieux le prévenir. Questionner les pratiques en vigueur dans l'établissement. Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire, par : la communication des textes en vigueur aux acteurs de la communauté éducative et leur mise en œuvre dans l'établissement ; la réactivité de l'information concernant retards et absences à l'attention des parents, en utilisant des outils performants ; l'implantation des médiateurs scolaires à partir de l'analyse des besoins, le pilotage (fiche de poste) et le suivi de ces médiateurs ; la mise en place et l'exploitation d'un tableau de bord permettant un suivi rigoureux des retards et des absences pour y apporter des réponses adaptées ; la mise en place d'une commission vie scolaire (chef d'établissement ou adjoint, CPE, COP, professeurs, personnels médico-sociaux) réunie régulièrement pour suivre les élèves absentéistes : établir une relation avec l'élève et sa famille. 	 Suivi du taux de fréquentation scolaire Évolution du taux d'élèves fortement absents Nombre de contacts établis par les acteurs de la vie scolaire avec les parents difficiles à joindre
Prévenir et traiter le décrochage Engager une réflexion collective pour identifier les facteurs internes et externes Construire des stratégies adaptées	 Informer régulièrement la communauté éducative de l'établissement, réunir les CPE pour analyser et mutualiser les pratiques, développer la complémentarité des actions. Identifier les élèves dont les absences récurrentes risquent de déboucher sur un décrochage scolaire. Repérer les signes précurseurs du décrochage (désintérêt, absence de méthode, baisse de niveau). Engager une personnalisation du parcours des élèves en difficulté pour ne pas les marginaliser dès les premiers conseils de classe. Développer les structures relais, les Structures d'Aide, d'accueil et d'accompagnement Scolaire, les ateliers de remotivation, en privilégiant les solutions internes aux établissements et en travaillant au retour en classe dès sa sortie, partielle ou totale. Assurer le suivi des élèves "décrocheurs" (Mission générale d'insertion de l'éducation nationale, micro lycées, structures locales, alternance, Groupe d'aide à l'insertion) au niveau des districts. 	 Recul du nombre de signalements Taux de réussite des élèves ayant bénéficié d'un dispositif relais Taux d'élèves ayant quitté l'établissement sans solution en cours ou fin d'année
Favoriser la réussite des élèves grâce au fonctionnement global de l'établissement Articuler temps de vie et temps de travail Créer un environnement et un climat favorables	 Penser le fonctionnement de l'établissement à partir des besoins des élèves (emplois du temps, récréations, gestion des flux d'élèves). Donner envie aux élèves de rester dans l'établissement en dehors des cours (accueil, restauration, clubs ou ateliers, CDI). 	 Évolution du taux de demi-pensionnaires Taux d'élèves adhérant à l'UNSS, au FSE Taux des élèves participant à des clubs ou ateliers

L'établissement dans son environnement

Objectifs	Actions établissement	Évaluation-indicateurs
Renforcer toutes les dimensions de l'accompagnement éducatif en collège et en lycée		
Bâtir un projet interdisciplinaire grâce aux 4 volets : 1.Volet soutien aide aux devoirs ; 2. Volet culturel ; 3. Volet langue ; 4.Volet sport et jeux d'échecs	 Intégrer le projet "accompagnement éducatif" dans le projet d'établissement. Favoriser les interactions entre l'accompagnement éducatif et la continuité des apprentissages. 	 Nombre d'élèves concernés par plusieurs volets Nombre de projets "accompagnement éducatif" identifiés
Développer l'esprit critique de l'élève pour construire ses compétences transversales	 Intégrer la méthodologie à l'aide ponctuelle aux devoirs, prolonger les fiches actions déjà proposées (pédagogie de la consigne, correction des devoirs, pratiques d'oral). S'attacher à la qualité de la correction et des devoirs. 	
Construire des partenariats renforcés, en particulier avec les parents	 Développer la "Mallette des parents". Mettre en valeur des actions déjà existantes. Développer les contacts avec les réseaux d'aide et d'écoute aux parents. 	Nombre de conventions, de parents impliqués, d'actions mises en œuvre dans l'établissement
Faire le lien entre l'apprentissage des savoirs scolaires et l'acquisition de connaissances personnelles : développer sa curiosité, "oser la culture"	 Favoriser l'interaction entre contenus scolaires et monde extérieur. Recentrer les contenus pédagogiques autour de la construction du sens. Engager des actions mettant en œuvre des compétences scolaires dans le cadre d'un projet culturel adressé à tous les élèves et/ou aider l'élève à construire son propre projet. 	Fréquentation des lieux de culture et du CDI, lectures de médias, nombre d'actions culturelles
Impliquer tous les personnels de l'établissement et les membres associatifs extérieurs	 Organiser des actions d'animation et de formation pour l'ensemble des personnels impliqués de l'établissement (CPE, ASSED, ATOS), élaborer des outils de formation et harmoniser les interventions. 	 Nombre de personnels impliqués et formés dans les différentes catégories Nombre d'outils élaborés
Evaluer les effets de l'accompagnement éducatif	 Mettre en place des évaluations en fonction des compétences des élèves : connais- sances, capacités, attitude. 	Devoirs réalisés, leçons apprises,Amélioration des résultats scolaire
Prepaexam	Mettre en place des préparations aux examens et à la poursuite d'études pendant les vacances et la semaine scolaire.	Résultats aux examensOrientation post-bac

L'aide au projet personnel et l'amélioration de l'image de soi

Dans la classe

Objectifs	Actions établissement	Évaluation-indicateurs
Favoriser le projet personnel de l'élève et l'amélioration de l'estime de soi		
Améliorer l'image de soi	 Mettre en valeur les connaissances, compétences, attitudes ; valoriser la diversité des réussites. 	Dispositifs de notations et observations écrites relatives à l'élève
Donner une image positive de l'élève dans le milieu des adultes et dans la classe	 Considérer sa relation avec les adultes : veiller au langage utilisé avec l'élève ; prendre en considération ses paroles et ses émotions. 	
	 Prendre en compte les échanges entre adultes : respecter le secret des personnes et le droit à l'intimité (individu, choix de vie, famille). 	
	 Dissocier l'évaluation du travail des élèves d'un jugement de valeur sur sa personne ou sa famille. 	
	 S'attacher à des appréciations orales et écrites équilibrées qui favorisent et encouragent l'investissement de l'élève. 	
Favoriser la prise de responsabilités et les engagements	 Confier des responsabilités dans la classe, dans les travaux de groupe (IDD*, PPCP**), en tant que délégués. 	
	• Aider à la prise de paroles en relation duelle et au sein du groupe classe.	
Contribuer à la prise de conscience de sa singularité et de sa richesse	 Singulariser l'élève par rapport à sa fratrie scolarisée dans l'établissement; s'abstenir de toute comparaison avec les frères ou sœurs (par exemple, éviter les remarques concernant l'éventuelle mauvaise attitude des frères ou sœurs). 	
Valoriser le groupe d'appartenance de l'élève	 Valoriser les cultures d'origine, l'image familiale et l'action des parents de l'élève ; ne pas stigmatiser les conditions de vie de la famille. 	
Donner confiance en soi	 Considérer l'élève comme une personne, dans sa globalité et dans son environnement; rechercher des aides nécessaires pour répondre aux signes d'alerte en s'appuyant sur l'expertise médico-sociale des ressources internes (approche individuelle ou collective). 	
	*Itinéraire de découverte - ** Projet pluridisciplinaire à caractère professionnel	

Objectifs	Actions établissement	Évaluation-indicateurs
Personnaliser les aides aux élèves à besoins éducatifs particuliers		
Prendre en compte au sein de la classe les projets personnalisés de scolarisation	 Organiser le fonctionnement de la classe en prenant en compte les projets personnalisés d'aide ou de scolarisation des élèves à BEP, dont les élèves handicapés Expliciter les attentes différenciées sans porter de jugement de valeur. Favoriser les attitudes de respect réciproque et d'entraide au sein de la classe. Condamner fermement toute raillerie à l'encontre d'élèves en difficulté. Clarifier les modalités d'intervention de l'AVS-i* auprès de l'élève handicapé et mettre en œuvre les adaptations pédagogiques liées à sa situation. Évaluer les compétences de l'élève handicapé en tenant compte des caractéristiques propres à sa situation et en s'appuyant sur les personnels ressources. *Auxiliaire de vie scolaire ayant une fonction individuelle 	

Dails t etablissement		
Objectifs	Actions établissement	Évaluation-indicateurs
Développer les équipes relais	mobiles académiques	
Aider et accompagner les établissements : mise en place d'équipes relais mobiles	 Développer des Équipes Relais Mobiles Académique (ERMA) d'aide aux établissements (IPR, EVS*, PVS**, personnels médico-social, COP, professeur, personnel de direction). Intervenir directement dans l'établissement, accompagner les équipes. Analyser les besoins, les demandes, contractualiser. Contribuer si nécessaire à la prise en charge sur les plans scolaire et éducatif des élèves présentant des problèmes de comportement dans l'établissement. Préconiser des mesures et des dispositifs à plus long terme. 	 Nombre de contrats finalisés Nombre d'élèves pris en charge Nombre et fréquence d'actions Nombre de personnels impliqués Évolution des indicateurs vie scolaire
Accueillir les élèves et assurer	la sécurité de chacun	
Veiller à l'accueil et à la sécurité de chacun dans le cadre d'un plan de prévention des violences (lutte contre la violence concrète en récréation, les jeux dangeureux) Assurer un accueil sécurisant	 Établir un diagnostic de sécurité, en lien avec le CESC***, pour faire le point sur l'insécurité réelle et l'insécurité ressentie par les élèves, les parents, les personnels. Recueillir l'avis des élèves (enquête anonyme) pour préciser la façon dont ils ressentent la sécurité dans l'établissement (les lieux, les moments, les protagonistes). Identifier, avec les services de police, les améliorations à apporter en termes de sécurité passive. Installer un dispositif d'accueil quotidien des élèves pour les entrées et les sorties de l'établissement. Donner la possibilité aux élèves de prendre un petit déjeuner sur place pour faire baisser le nombre des retards. Mettre en place une signalétique interne claire et efficace. 	▶ Fluidité des mouvements des élèves▶ Taux de fréquentation
	 Prévoir une salle de permanence garantissant à tous un espace de travail calme et surveillé. Faire identifier par les élèves les adultes susceptibles de les aider en cas de différend ou de difficultés avec un autre élève. 	
	 Prendre en compte la victime en : sensibilisant les personnels à la prise en compte des démarches d'élèves venant se plaindre, même pour des faits d'apparence bénigne ; assurant une écoute permanente et l'accueil des élèves dans un lieu approprié ; s'appuyant sur une expertise médicale et sociale nécessaire à la prise en charge la plus précoce possible (ressources internes). *Etablissements et vie scolaire - **Proviseur vie scolaire - ***Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté 	▶ Baisse du nombre d'incidents à partir d'un relevé régulier des fiches incidents

Objectifs	Actions établissement	Évaluation-indicateurs
Se sentir en sécurité dans l'établissement	 Mettre régulièrement les questions de sécurité à l'ordre du jour des réunions de délégués et/ou du CVL*. Prévenir la violence dans les espaces collectifs grâce à la vigilance de tous. Organiser le service de surveillance aux moments les plus sensibles de la journée (sortie, demipension). Déployer stratégiquement les personnels de vie scolaire pour lutter concrètement contre la violence, notamment dans la cour. Mettre en place, en direction des parents, des personnels et des élèves, des actions de sensibilisation (racket, jeux dangereux, happy-slapping, discriminations) en lien avec les personnels sociaux et de santé. * Conseil de la vie lycéenne 	Nombre d'actions menées sur cette thématique et catégorie de personnes sensibilisées
Valoriser le règlement intérie	ur et le Projet Éducatif Partagé	
Le règlement intérieur et le Projet Éducatif Partagé	 Rédiger un règlement intérieur lisible et intelligible par tous (parents, élèves) et le présenter comme une série de règles qui énoncent les droits et les devoirs de chacun pour le bon fonctionnement de la collectivité. Le faire vivre et le réactualiser régulièrement, et en concertation avec les instances élèves. 	▶ Présence et nature des documents
Adopter un régime de sanctions et de punitions équitable et juste	 Garantir l'équité en tenant le registre des sanctions et punitions. Élaborer une échelle graduée des punitions scolaires et des sanctions disciplinaires en conformité avec les textes, envisager la punition comme la conséquence logique de l'incident qu'elle sanctionne. Engager un travail de concertation sur les critères d'attribution et les modes d'évaluation de la note de vie scolaire. Expérimenter des espaces "Relais" pour prévenir les exclusions répétées de cours. Engager une réflexion sur les seuils de tolérance de chacun face à l'événement dérangeant. 	 Nombre de personnels impliqués dans l'élaboration de la note de vie scolaire Nombre des exclusions de cours
Se respecter mutuellement et amener chacun à respecter les règles	 Dynamiser les "heures de vie de classe". Mettre en place des commissions de médiation par les pairs. Développer le volet citoyenneté et évaluer les actions du CESC. Élaborer une fiche de suivi pour les élèves les plus difficiles. Créer une fiche standard de rapport d'incident. Mettre en place des commissions de vie scolaire: commission "des rapports"; commission d'étude de cas; commission éducative. 	

La participation et la vie démocratique dans l'établissement

L'établissement dans son environnement

Actions établissement	Évaluation-indicateurs
la vie démocratique dans l'établissement	
 CESC (Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté), CHS (Comité hygiène et sécurité), les conseils d'enseignement, de la commission permanente, les commissions éducatives Élaborer des méthodologies de travail : calendrier de réunions, ordres du jour, de compte-rendu. 	 Fréquence des réunions, compte-rendus mise à jour du tableau de bord "hygiène et sécurité académique"* Temps de concertation, nature des documents *Document unique, Plan particulier de mise en sûrets (PPMS), Agent en charge de la mise en œuvre de l'hygiène et de la sécurité (ACMO)
 Former des délégués élèves : élire des délégués élèves ; préparer les délégués aux conseils de classe ; former les délégués à l'argumentation, à la prise de parole ; à la tenue des commissions éducatives et aux conseils de discipline. Favoriser la participation à des conseils de jeunes municipaux ou départementaux. 	 Nombre et contenu des séances, des rencontres, visites d'élus, de membres d'associations. Diversité des formateurs
nterne et externe	
 Promouvoir les moyens modernes de communication et familiariser les élèves avec la pratique du <i>chat</i> et des blogs, avec les notions de propriété littéraire et de droit à l'image. Créer un journal des élèves. Encourager les affichages institutionnels et autres (panneaux réservés aux élèves, associations etc.). Communiquer avec les élèves et leur famille: appels téléphoniques, courriers, cartable, carnet de correspondance et cahier de texte numériques. Inciter à visiter le site informatique de l'établissement. Effectuer un travail sur l'image de l'établissement: les forums et Portes ouvertes; la valorisation des expériences positives dans la ville et au-delà. 	 Nombre de publications, tirage, nombre de participants aux publications et qualité Nombre de personnes utilisant le cartable en ligne Qualité et nombre des informations sur le site informatique; nombre de personnes impliquées Nombre de personnes et qualité impliquées dans les opérations de Forum ou Portes ouvertes
	 La vie démocratique dans l'établissement CESC (Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté), CHS (Comité hygiène et sécurité), les conseils d'enseignement, de la commission permanente, les commissions éducatives Élaborer des méthodologies de travail : calendrier de réunions, ordres du jour, de compte-rendu. Former des délégués élèves : élire des délégués élèves ; préparer les délégués aux conseils de classe ; former les délégués à l'argumentation, à la prise de parole ; à la tenue des commissions éducatives et aux conseils de discipline. Favoriser la participation à des conseils de jeunes municipaux ou départementaux. Promouvoir les moyens modernes de communication et familiariser les élèves avec la pratique du <i>chat</i> et des blogs, avec les notions de propriété littéraire et de droit à l'image. Créer un journal des élèves. Encourager les affichages institutionnels et autres (panneaux réservés aux élèves, associations etc.). Communiquer avec les élèves et leur famille : appels téléphoniques, courriers, cartable, carnet de correspondance et cahier de texte numériques. Inciter à visiter le site informatique de l'établissement : les forums et Portes ouvertes ;

Objectifs	Actions établissement	Évaluation-indicateurs
Assurer la participation des él	èves et des parents à la vie de l'établissement et à la vie asso	ciative
Assurer la participation Encourager les élèves à la vie associative et à la prise de responsabilités	 Promouvoir la maison du lycéen, au foyer, à l'UNSS, dans les associations de l'établissement gérées par les élèves : initier les élèves au droit des associations ; à la comptabilité des associations ; à la tenue des assemblées, aux fonctions de président. Mettre en place des activités associatives sportives, culturelles, humanitaires, dans l'établissement : club théâtre, cinéma, jeux de l'esprit, chorales, arts plastiques. Envisager leurs diverses manifestations dans et hors de l'établissement lors de spectacles, d'expositions, dans le cadre d'actions humanitaires. 	 Nombre d'élèves et de personnels ou adultes engagés dans la vie associative de l'établissement, de manifestations, d'adhésions Retombées pédagogiques et éducatives dans les classes et dans l'établissement, expositions, cours, conférences, voyages d'échanges, partenariats, jumelages Conventions avec des personnes morales publiques ou privées
Inciter les parents d'élèves à participer à la vie de l'établissement	 Favoriser la participation aux élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'administration; Encourager les parents à venir dans l'établissement: accueil des parents des nouveaux élèves de sixième ou de seconde, présentation de l'établissement et de son équipe éducative, remise personnalisée des bulletins trimestriels, séances d'information en relation avec des thématiques du CESC, avec les procédures d'orientation. Inciter les parents à intervenir lors de réunions relatives à des thèmes culturels, économiques ou sociaux; pour la présentation de filières d'études ou des métiers. Encourager la présence de traducteurs et/ou médiateurs. 	 Taux de participation aux élections, nombre de sièges pourvus Nombre et fréquence des réunions ou rencontres, nombre de participants Nombre de familles impliquées dans les activités associatives Nombre et qualité des personnes intervenant dans la régulation des situations difficiles d'élèves

La classe, lien de vie et de valeurs

Dans la classe

Objectifs	Actions établissement	Évaluation-indicateurs		
Faire de la classe un lieu de vie et de travail porteur de valeurs				
Faire de la classe un milieu éducatif : vivre ensemble, au sein de la classe, en partageant des valeurs communes Expliquer les règles de vie et de travail (métier d'élève) et œuvrer à leur appropriation effective	 Conduire une réflexion collective sur l'"heure de vie de classe" et en faire un temps éducatif partagé. Faire de la note de vie scolaire un levier éducatif : valorisation des comportements constructifs- réactualisation des critères d'attribution. 	 Nombre d'heures de vie de classe effectives par niveau, de professeurs impliqués Analyse des critères retenus et observation de la mise en œuvre de la note de vie scolaire 		
Promouvoir un comportement citoyen responsable et solidaire				
Promouvoir un comportement citoyen, responsable et solidaire, en classe comme à l'extérieur : projets intergénérationnels, Éducation au développement durable, opérations caritatives	 Inciter et valoriser les projets de classe. Mutualiser, recenser et accompagner les projets, dispositifs et réalisations valorisant les comportements solidaires. Développer l'envie d'agir, l'engagement humanitaire et l'investissement dans les actions bénévoles. Éduquer à la sécurité : former au secourisme, éduquer à la sécurité routière. 	 Inventaire des projets engagés dans ce domaine Nombre d'établissements ayant inscrit des formations secourisme dans leur projet 		
Assurer l'appropriation des repères fondateurs de la République française				
Faire des repères fondateurs de la République française une dimension centrale de la culture commune	 Consolider l'acquisition des repères fondateurs de la République française (hymne, devise, drapeau), veiller à leur appropriation en leur donnant sens. Encourager à participer aux cérémonies du souvenir (11 Novembre, 14 Juillet, 8 Mai) précédées d'un travail pédagogique (expositions, rencontres, documents). 			

Des personnels médicaux et sociaux pour aider les élèves

édicaux et sociaux re connaître les fonctions des services sociaux et de santé dans les établissements eur environnement social. iquer les missions et coordonnées de l'assistante sociale, de l'infirmière et du decin et s'assurer qu'elles figurent sur la plaquette de l'établissement. senter les professionnels et leurs missions : dans les classes de 6° et de 2 ^{nde} , à la trée des classes, lors des journées d'accueil des parents. er une commission pluriprofessionnelle de suivi des élèves en difficulté, si elle st pas déjà existante.	 Pourcentage d'établissements ayant intégré les services sociaux et de santé dans leur présentation d'établissement Pourcentage de classes de 6e et de 2nde concernées, présence ou non des parents lors des journées d'accueil Nombre et qualité des réunions de suivinées
eur environnement social. iquer les missions et coordonnées de l'assistante sociale, de l'infirmière et du decin et s'assurer qu'elles figurent sur la plaquette de l'établissement. senter les professionnels et leurs missions: dans les classes de 6e et de 2nde, à la trée des classes, lors des journées d'accueil des parents. ser une commission pluriprofessionnelle de suivi des élèves en difficulté, si elle st pas déjà existante.	tégré les services sociaux et de santé dans leur présentation d'établissement Pourcentage de classes de 6° et de 2 ^{nde} concernées, présence ou non des parents lors des journées d'accueil Nombre et qualité des réunions de suivi
decin et s'assurer qu'elles figurent sur la plaquette de l'établissement. senter les professionnels et leurs missions : dans les classes de 6e et de 2nde, à la trée des classes, lors des journées d'accueil des parents. Per une commission pluriprofessionnelle de suivi des élèves en difficulté, si elle st pas déjà existante.	 Pourcentage de classes de 6º et de 2^{nde} concernées, présence ou non des parents lors des journées d'accueil Nombre et qualité des réunions de suivi
·	
mmuniquer les critères d'attribution des aides et un bilan financier annuel dans le lre d'une commission pluriprofessionnelle d'attribution des fonds sociaux.	d'élèves/pourcentage d'établissement et pourcentage des commissions/nombre d'établissements Pourcentage de commissions ayant critérisé l'attribution des aides et
uter et évaluer des difficultés des élèves, selon son champ de compétences. nseiller la communauté scolaire, l'élève et sa famille, en fonction des difficultés	d'établissements ayant présenté un bilan en CA
niliales, sociales ou de santé de l'élève. ectuer des visites à domicile, technique d'intervention propre aux assistants sociaux	Pourcentage d'élèves dont la situation s'est améliorée
compagner les enfants victimes et, le cas échéant, porter la situation à la	Pourcentage de personnels de l'établissement bénéficiant d'une action de sensibilisation
vention des maltraitances, des abus sexuels, la lutte contre l'excision, les mariages cés, et en faveur de l'égalité filles/garçons.	Nombre d'établissements ayant organisé au moins une séance d'information sur ces thématiques
si nécessaire, faire remonter l'information auprès des conseils généraux. laborer à la mise en place, par le chef d'établissement, de cellules de crise lors situations individuelles ou collectives traumatisantes, pour lesquelles le médecin	
	ire d'une commission pluriprofessionnelle d'attribution des fonds sociaux. dice aux professionnels sociaux et de santé et dans le respect de la déontologie : duter et évaluer des difficultés des élèves, selon son champ de compétences. seiller la communauté scolaire, l'élève et sa famille, en fonction des difficultés érées. nitiales, sociales ou de santé de l'élève. setuer des visites à domicile, technique d'intervention propre aux assistants sociaux mettant un contact en dehors du milieu scolaire, avec l'accord familial. sibiliser la communauté scolaire à la problématique de l'enfant victime. compagner les enfants victimes et, le cas échéant, porter la situation à la maissance des autorités administratives et judiciaires compétentes. surer des séances d'information sur la prévention des violences, notamment la vention des maltraitances, des abus sexuels, la lutte contre l'excision, les mariages cés, et en faveur de l'égalité filles/garçons. luer certaines situations préoccupantes dans la cadre de la protection de l'enfance sis nécessaire, faire remonter l'information auprès des conseils généraux. laborer à la mise en place, par le chef d'établissement, de cellules de crise lors situations individuelles ou collectives traumatisantes, pour lesquelles le médecin l'Éducation nationale apportera son expertise.

Les élèves en Europe et dans le monde

Objectifs	Actions établissement	Évaluation-indicateurs		
Promouvoir l'ouverture de l'établissement et des élèves à l'international				
Aider les élèves à penser leur ouverture sur le monde Ouvrir l'établissement à l'Europe	 Présenter les études et activités possibles en Europe et dans le monde. Valoriser les exemples de nationaux étudiant ou travaillant en Europe et dans le monde. 	Nombre et qualité des personnels impliqués, nombre des séances assurées par les CPE et personnels de la vie scolaire, par des enseignants ou autres		
et au monde	 Présenter les dispositifs communautaires de financement d'études en Europe : Erasmus, visite au Parlement européen, réception d'élus européens ou de personnalités étrangères. 	intervenants Nombre et contenu des séances, des rencontres, de visites d'élus		
	 Présenter les équivalences de diplômes universitaires. Accueillir des enseignants et des élèves stagiaires dans l'établissement. Échanger des informations, communiquer avec des lycéens, des étudiants, des établissements via internet. Présenter les concours européens accessibles aux membres de l'Union européenne (concours d'accès à la fonction publique, aux postes des institutions européennes). 	 Personnes étrangères accueillies Nombre des séances et nombre d'élèves participant à ces réunions 		
	Organiser des conférences sur les droits des personnes applicables selon les pays et en Europe, ainsi que des cours de culture et de civilisation.	 Retombées pédagogiques et éducatives dans les classes et dans l'établissement : expositions, cours 		
Favoriser le séjour d'élèves en Europe et dans le monde	Établir des accords d'appariement ou de jumelage avec des établissements en Europe et dans le monde dans le cadre, ou non, de jumelage de villes.	Nombre d'élèves en Europe ou dans le monde, de visites d'entreprises ou d'institutions en Europe, de conventions de stage signées		
	 Mettre en place des conventions de stage pour les élèves avec des établissements ou des entreprises européennes ou étrangères. Favoriser les déplacements d'enseignants ou d'éducateurs. 	Nombre de personnels engagés dans des stages, formations ou échanges avec des partenaires européens		

L'établissement dans son environnement

Objectifs	Actions établissement	Évaluation-indicateurs		
Développer le partenariat et mette en œuvre des conventions				
Connaître le cadre des partenariats	 Organiser des campagnes d'information et de formations sur les conventions partenariales: rectorales: signées entre le ministère de l'Intérieur et le Rectorat; départementales: signées entre les DDSP (Direction départementale de la sécurité publique), le groupement de gendarmerie, les parquets, l'Éducation nationale et les collectivités territoriales. Communiquer aux établissements le réseau des partenaires de l'établissement et leurs champs de compétences (SNCF, EDF, etc.). 	 Nombre d'actions menées Nombre de contacts avec les partenaires 		
Faire vivre authentiquement les instances partenariales	 Participer activement aux instances partenariales et contribuer à l'élaboration d'objectifs prenant en compte les besoins des établissements scolaires : CLSPD (Conseil local de sécurité et prévention de la délinquance), Observatoire de la sécurité, cellule de veille 	Nombre de participants de l'Éducation nationale aux instances		
Assurer la liaison avec les partenaires	Mettre en œuvre les objectifs fixés en commun dans les instances. Élaborer une méthodologie de travail : - construire des outils de liaison avec les partenaires ; - élaborer un calendrier de rencontre ; - mettre en place une cellule de gestion de crise interne avec l'équipe de l'établissement ; - réaliser des exercices de gestion de crise.	 Pourcentage de réalisation des objectifs fixés Nombre d'établissements avec cellule de crise Nombre d'exercices réalisés 		





ENSEIGNEMENT

RECHERCHE

CULTURE

SPORTS





ASSURANCES, SERVICES BANCAIRES, SOLIDARITÉ ET MUTUALISME



www.cme.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Enseignant Ile de France

- Antony Créteil Evry Courcouronnes Melun
 - Versailles Paris La Défense
 - Paris Haussmann
 Paris Quartier Latin
 Tél.: 0820 09 99 89*

LA

photos: Gettyimages